

PÉRIODES (AU CHOIX) ET HORAIRES

- 1 and 1 période : du 21 juillet au 1 er août 2025 \square 3 période : du 18 au 29 août 2025
- 2º période : du 4 au 14 août 2025
- 4º période : du 1er au 12 septembre 2025
- ► Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- 3 postes par période disponibles
- il s'agira principalement de travaux manuels au service technique communal

CONDITIONS D'ADMISSION

- être résident de la Commune de Kopstal
- avoir 16 ans au moins et 27 ans au plus
- poursuivre des études secondaires ou supérieures
- pour deux postes, la priorité sera accordée, si possible, aux candidats à besoins spécifiques

Priorité sera accordée aux jeunes n'ayant pas encore été engagés par la Commune de Kopstal durant les années précédentes.

CANDIDATURES

- Les candidatures doivent comprendre une lettre de motivation indiquant la/les période(s) d'engagement souhaitée(s), un CV et un certificat de scolarité. Les documents annexés doivent être des copies ou scans, nous n'acceptons pas de photos.
- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

